



FOIRE AUX QUESTIONS

ADMISSION ET PROGRAMMES D'ÉTUDES

Comme il s'agit d'un petit cégep, est-ce difficile d'y être admis? Non. Nous sommes une institution collégiale en pleine croissance. À partir du moment où l'élève possède les préalables pour le programme convoité, il ou elle sera admis(e).

Est-ce que les programmes en sciences de la nature sont contingentés? Non. Mais nous exigeons une moyenne d'environ 75 % dans les cours de sciences et de mathématiques SN ou TS en 4^e et 5^e secondaire.

Quels sont les documents à faire parvenir une fois ma demande d'admission en ligne terminée? Votre extrait de naissance (une photocopie de l'original), votre relevé de notes final de 4^e secondaire et des deux premières étapes de 5^e secondaire. Nous acceptons aussi les demandes qui ne comportent que la première étape de 5^e secondaire.

Quelle est la date limite pour envoyer ma demande d'admission? Étant un collégial privé, nous ne faisons pas partie du SRAM (réseau des cégeps publics), donc nous pouvons accepter des demandes AVANT et APRÈS le 1^{er} mars.

Mon code permanent est bon, mais lorsque je fais ma demande d'admission en ligne, on m'indique qu'il est erroné. Que dois-je faire? Vous devez vous assurer que la date inscrite juste en dessous de votre code permanent est bien votre date de naissance, puisque le système indique par défaut la date de votre demande d'admission.

Est-ce que vous acceptez des étudiants athlètes ou jeunes comédiens? Oui. S'ils répondent aux critères prédéterminés, ils seront admis dans le cheminement *Sport et Art Élite* et pourront bénéficier des avantages s'y rapportant. Pour plus d'information : collegial.sainteanne.ca/sport-art-elite/

INTERNATIONAL ET BILINGUISME

En quoi l'institution est-elle internationale? D'abord, nous sommes le premier collégial au Québec à offrir un DEC bilingue à l'ensemble de ses étudiants, et ce, dans tous les programmes. Au terme des deux années d'études, cela permet à l'étudiant d'être *fluent* dans les deux langues officielles et d'être prêt pour des études universitaires en français ou en anglais. Tous nos professeurs sont bilingues, ont une solide expérience académique et professionnelle à l'international et en font bénéficier leurs étudiants. Ensuite, chaque année, des étudiants de divers pays de la francophonie viennent étudier chez nous afin de découvrir notre culture et nous faire découvrir la leur.

Enfin, de nombreux finissants optent pour un stage de fin d'études à l'international, ce qui ajoute une couleur supplémentaire à leur expérience collégiale, mais surtout, une ouverture et une meilleure compréhension du monde.

Faut-il être parfaitement bilingue pour être admis? Il faut posséder un anglais fonctionnel pour pouvoir comprendre les cours qui se donneront dans cette langue. Vous avez toujours la possibilité de remettre vos travaux et examens dans la langue de votre choix. Vous deviendrez bilingue progressivement, et après quelques semaines, il vous sera plus facile de vous exprimer et d'écrire en anglais.

ÉTUDIANT D'UN JOUR

À quoi ressemble une journée typique? Vous serez jumelé à un étudiant dans le domaine qui vous intéresse et vous le suivrez dans ses cours tout au long de la journée. Pendant ses pauses, il pourra vous faire visiter le cégep et vous amener dîner à la cafétéria.

Comment faire la demande? Sur le site Web, vous trouverez un rectangle rouge « Vivez l'expérience étudiant d'un jour ». Vous pourrez alors remplir le formulaire et nous communiquerons avec vous dans les meilleurs délais.

Si je connais déjà quelqu'un qui étudie à Sainte-Anne, puis-je être jumelé à lui? Oui. Vous devez tout simplement le spécifier dans votre demande et cette personne doit étudier dans le domaine que vous convoitez.

Quelle est la date limite pour faire cette activité? Il n'y a aucune date limite. La seule raison pour laquelle nous pourrions refuser la ou les dates proposées sont si les étudiants sont en période d'examens ou s'il s'agit d'un congé.

VIE ÉTUDIANTE

À quoi ressemble la vie étudiante? Il y a plusieurs comités formés par les étudiants et ce sont eux qui organisent les activités tout au long de l'année. Voici quelques exemples de comités : sportif, culturel, vert, party, plein air, solidaire...! Vous pouvez également proposer votre idée de comité, d'équipe sportive ou d'activité parascolaire ponctuelle au conseiller à la vie étudiante. Il vous guidera et vous épaulera dans les démarches à entreprendre.

Dans le cadre des activités parascolaires, nous retrouvons l'équipe d'improvisation, les CiSEaux du CiSA, qui fait d'ailleurs très bonne figure lors de ses joutes contre les autres cégeps.

Devrai-je porter un uniforme? Non.

Où et quand dois-je me procurer mon matériel scolaire? Le matériel scolaire devra être acheté sur place à la première semaine de cours de chaque session.

À quoi puis-je m'attendre concernant les activités sportives? Vous avez accès à une magnifique salle de musculation sur deux étages, à quelques minutes à pied, aux bains libres de la piscine semi-olympique et à des joutes amicales organisées par les étudiants dans différents sports (flag football, hockey, etc.). Aussi, puisque nous jouissons d'un environnement exceptionnel, nos cours d'éducation physique sont diversifiés et plusieurs se font à l'extérieur : initiation à la voile, randonnée pédestre, canot-camping, etc. Vous pouvez aussi faire des cours d'éducation physique comme yoga, musculation et kickboxing, pour ne nommer que ceux-ci.

Le Collégial participe-t-il à des concours ou compétitions? Oui. Nous participons entre autres au Prix littéraire des collégiens, au concours *Intercollégial de philosophie*, au concours de cas marketing/entrepreneuriat, à *Science on tour!* et à la Simulation des Nations Unies au Québec (QMUN).

STAGE DE FIN D'ÉTUDES

En quoi consiste-t-il? C'est un stage obligatoire de quatre à six semaines dans votre domaine d'études, au Québec ou à l'international. Il est préparé plusieurs semaines à l'avance, dans le cadre du cours *Gestion de projet*, se donnant à la troisième session. Vous partirez en stage à la fin de la dernière session, en avril.

Combien ça coûte? Les frais sont variables d'un stage à l'autre, selon l'endroit (avion, vaccins, coût de la vie sur place, etc.).

De quelle façon les étudiants le financent-ils? Certains vont chercher des bourses, mettent de l'argent de côté en travaillant à temps partiel pendant l'année ou à temps plein l'été, d'autres organisent des activités de financement ou ont des contributions parentales.

Dois-je trouver mon stage moi-même ou est-ce que le Collégial m'en propose? Nous vous encourageons à explorer les différentes options qui se présentent à vous. Vous pouvez donc le trouver par vous-même. Dans ce cas, le Collégial devra approuver ledit stage avant votre départ. Vous pouvez également consulter les stages qui ont été réalisés par le passé et communiquer avec les personnes-ressources.

MESURES D'AIDE PARTICULIÈRES

Quelles sont les mesures d'aide disponibles? Il y en a plusieurs. Nous tentons d'accommoder du mieux possible l'étudiant en fonction de sa problématique. D'abord, l'aide pédagogique individuelle (API) commence par analyser le rapport du neuropsychologue, puis elle rencontre l'étudiant afin de déterminer la façon de procéder pour les évaluations. Exemples de mesures d'aide : temps supplémentaire pour faire un examen, utilisation d'un ordinateur et de logiciels, écouteurs antibruit, etc.

Si je ne possède pas de rapport de neuropsychologue, existe-t-il tout de même de l'aide? Oui, mais nous vous référerons à des spécialistes qui pourront nous donner l'heure juste sur votre situation, et ce, dans un délai assez court. Ensuite, l'API procédera à un plan d'intervention avec vous.

RÉSIDENCE

Combien coûte une chambre en résidence? Cela dépend du type d'occupation souhaitée. Pour plus de détail, consultez ce lien : collegial.sainteanne.ca/a-propos-de-nous/residence/

Dois-je habiter à une certaine distance du Collégial pour avoir une chambre en résidence? Non. Elles sont ouvertes à tous, peu importe le lieu de résidence. Premier arrivé, premier servi.

Est-ce mixte? Oui. Chaque étage est mixte, mais les chambres ne le sont pas.

À quel moment dois-je faire la demande pour réserver ma place? Une fois la réponse d'admission reçue, vous pourrez l'indiquer dans le formulaire d'inscription. Veuillez noter que les places en occupation simple sont limitées. Elles seront attribuées en fonction de la date de la demande.

Puis-je demander d'être dans la même chambre que mon ami(e) qui va aussi à Sainte-Anne? Oui. Il faut simplement le spécifier sur le formulaire d'inscription de la résidence.

Si je ne connais personne qui va en résidence, mais que j'aimerais partager une chambre, puis-je être jumelé à un ou deux étudiants? Oui. Nous pourrions procéder au jumelage sans problème.

Y a-t-il un couvre-feu? Non. Chacun a une puce électronique qui lui permet de rentrer et sortir quand il veut, mais nous demandons aux résidents de faire attention au bruit après une certaine heure afin de ne pas déranger les autres.

Est-ce que les frais de résidence sont déductibles d'impôts? Non.

Y a-t-il un gardien/surveillant? Non. Cependant, il y a une personne-ressource sur place en cas d'urgence.

Est-ce que les repas sont inclus dans le prix? Non. Les repas sont à la charge des résidents. Sur chaque étage, il y a une cuisine commune munie d'un four et d'un four micro-ondes. Chacun a son propre petit frigo. Vous êtes donc responsables de cuisiner vos repas. Vous avez aussi l'option de vous acheter un repas complet à la cafétéria, qui est ouverte sur l'heure du dîner, ou de vous procurer des collations au Kfé étudiant.

DROITS DE SCOLARITÉ, BOURSES ET AIDE FINANCIÈRE

Quelles sont les différentes bourses? Nous offrons des bourses d'excellence, d'implication et d'aide financière. Pour plus de détail : collegial.sainteanne.ca/admission/bourses/

À quel moment dois-je faire ma demande de bourse? Vous devez attendre d'être admis pour présenter votre dossier. Vous trouverez dans le lien précédent la date limite de dépôt de la demande pour chacune des bourses.

Est-ce que les droits de scolarité couvrent l'ordinateur portable ou les livres? Non, ce n'est pas inclus. Vous devez apporter votre propre ordinateur ou tablette, et il n'y a que très peu de livres à acheter.

TRANSPORT

Est-il facile de se stationner dans l'environnement du Collégial? Oui. Vous avez le choix entre le stationnement réservé au CiSA (payant) ou les rues avoisinantes.

Comment se rend-on par métro et autobus? Vous prenez soit l'autobus 495 au métro Angrignon - ligne verte (39 min au total), soit l'autobus 496 dir. ouest au métro Lionel-Groulx - lignes orange et verte (25 min au total).

Comment se rend-on par train? La gare de train la plus proche est à Dorval. De là, vous prenez le bus 496 et vous débarquez à l'arrêt Victoria et 15^e Avenue. Vous marchez six minutes et vous êtes arrivé. Au total, cela prend 26 minutes. Il y a aussi la gare de LaSalle pour les personnes en provenance de la Rive-Sud. Vous n'avez qu'à prendre le bus 495 vers Lachine.

Est-il possible de faire le trajet en vélo? Oui. La piste cyclable du canal de Lachine passe tout juste devant le Collégial. Elle commence dans le Vieux-Port de Montréal et se rend au lac Saint-Louis à Lachine. Par exemple, à partir du marché Atwater (station Lionel-Groulx), la durée moyenne à vélo est de 40 minutes.

Y a-t-il un espace réservé pour ranger les vélos? Oui. Nous avons prévu une cage à vélos à cet effet, qui est verrouillée et située à l'arrière du cégep.